



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

ARRONDISSEMENT DE VERDUN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY ET DU VAL DUNOIS

Extrait du procès-verbal des délibérations du **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du **MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2023**

Délibération n° 2023 - 09 - 72 Mise en place de tarifs intercommunaux

L'an deux mil vingt-trois, le 14 septembre à 19h30 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni, en Assemblée Générale ordinaire à la salle intercommunale du Pôle des Services Publics à STENAY, légalement convoqué, par Monsieur Daniel GUICHARD.

Date de convocation : 8 septembre 2023
 Nombre de membres en exercice : 60
 Nombre de membres présents : 39
 Nombre de votants : 46 (39 présents et 7 pouvoirs)

- **Délégués Présents :**

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires titulaires :

Guy RAVENEL (Aincreville), Jean-Pierre CORVISIER (Bâlon), François WATRIN (Beauclair), Lydia CHARBONNIER (Cesse), Philippe CHARDIN (Cléry-le-Grand), Pascal HUMBERT (Cléry-le-Petit), Dominique GARRE (Cunel), Alain PLUN (Doulcon), Pierre PLONER (Dun-sur-Meuse), Stéphane GUILLON (Dun-sur-Meuse), Lydia AUFRANC (Dun-sur-Meuse), Jean BROYART (Fontaines-St-Clair), Nelly AUBRY (Lamouilly), Cédric PIERSON (Laneuville-sur-Meuse), Véronique LANDRAGIN (Laneuville-sur-Meuse), Alain REUTER (Liny-dvt-Dun), Daniel WINDELS (Lion-devant-Dun), Daniel DUPUIS (Luzy-St-Martin), Gilles HERVEUX (Martincourt-sur-Meuse), Michel LEFORT (Montigny-devant-Sassey), Julien DOREMUS (Mouzay), Jean-Luc BRIDET (Murvaux), Patrick SALAUN (Nantillois), Marie-Noëlle BAUDIER (Sassey-sur-Meuse), Claude ANSMANT (Saulmory-Villefranche), Stéphane PERRIN (Stenay), Daniel LEGER (Stenay), Chantal DAUNOIS (Stenay), Michel COLLET (Stenay), Jean-Noël CROS (Stenay), Hervé CULOT PONCE (Stenay), Pascal MEZIERES (Stenay), Ghislaine THOUVENIN (Stenay), Romuald COLLET (Stenay), Ornella VALIBOUZE (Stenay), Vanessa PIERSON (Villers-devant-Dun), Yves JAVELOT (Wiseppe).

- **Délégués Absents Excusés ayant donné pouvoir :**

André CORNETTE (Bantheville) ayant donné pouvoir à Guy RAVENEL (Aincreville), Joël FOURREAUX (Beaufort-en-Argonne) ayant donné pouvoir à Cédric PIERSON (Laneuville), Sébastien GILLET (Inor) ayant donné pouvoir à Gilles HERVEUX (Martincourt-sur-Meuse), J-Jacques GERARD (Moulins-St-Hubert) ayant donné pouvoir à François WATRIN (Beauclair), Fabien GRAFTIAUX (Nepvant) ayant donné pouvoir à Nelly AUBRY (Lamouilly), Sylvie ARVIS (Stenay) ayant donné pouvoir à Stéphane PERRIN (Stenay), Véronique BOKSBELD (Stenay) ayant donné pouvoir à Daniel LEGER (Stenay),

- **Délégués représentés par leurs suppléants :**

Bill ROBERT (Milly-sur-Bradon), Sabine KOSMIDER (Olizy-sur-Chiers),

Délégués Absents Excusés :

Jean-Marie BAUDIER (Autreville-St-Lambert), Éric HUARD (Brioules-sur-Meuse), Bernard KAZUK (Brouennes), Michel VUILLAUME (Dannevoux), Denis GAVARD (Doulcon), Martin QUIRING (Halles-sous-les-côtes), Olivier MARTINEZ (Mont-devant-Sassey), Pierre BELKESSA (Mouzay), Andrews GOETHALS (Mouzay), Daniel GUICHARD (Pouilly-sur-Meuse), Claude

VENANTE (Sivry-sur-Meuse), Claire GEOFFROY (Stenay), Benoit LAURENT (Stenay), Gérard VAUDOIS (Vilosnes-Haraumont).

A été nommé secrétaire de séance, après l'accord de l'assemblée délibérante, Jean-Luc BRIDET de la commune de Murvaux.

Le quorum étant respecté, 39 conseillers présents sur 60 membres.

Depuis la création du Pôle des Services Intercommunal en 2016, de nombreux organismes de formation ou autres sollicitent régulièrement les différentes salles de réunion (grande ou petite) ou des bureaux pour assurer des permanences.

A plusieurs reprises, des débats ont eu lieu sur le fait de faire payer ou non les réservations de salle.

Outre les partenaires de la Maison des Services et du Réseau Maison France Services, présents depuis de nombreuses années et des associations du territoire, il serait proposé d'établir une grille tarifaire uniquement sur la location de la grande salle de réunion sur la base d'éléments comparatifs existants dans d'autres collectivités.

PROPOSITION TARIFS LOCATION SALLE DE REUNION

	Demi-Journée	Journée
Salle Entière		
Organisme du territoire de la CCPSVD	30 €	50 €
Organisme hors territoire de la CCPSVD	40 €	60 €
Demi Salle		
Organisme du Territoire	15 €	25 €
Organisme Hors territoire	20 €	30 €

De plus, de nombreuses associations sollicitent la CODECOM afin de réaliser des photocopies. Même si ce soutien permet d'éviter aux associations de dépenser leur argent, le soutien de la CODECOM, même s'il est indirect, n'est pas reconnu.

Enfin, il est également proposé de mettre en place une grille tarifaire annuelle pour les associations afin d'éviter les volumes importants financés directement par la collectivité pour les copieurs (maintenance et entretien en fonction du nombre de copies, papier). Il est alors proposé d'instaurer un système d'évolution des tarifs en fonction du nombre de copies annuelles demandées par chaque association.

Copies noirs et blancs

Format	Associations du territoire (A4 au-delà de 150 A3 au-delà de 30)	Particuliers et autres (exception des usages MFS)
A4 recto	0.05 €	0.10 €
A4 recto verso	0.08 €	0.18 €
A3 recto	0.08 €	0.18 €
A3 recto verso	0.12 €	0.26 €

Copies couleurs

Format	Associations du territoire (A4 au-delà de 150 A3 au-delà de 30)	Particuliers et autres (exception des usages MFS)
A4 recto	0.15 €	0.40 €
A4 recto verso	0.25 €	0.70 €
A3 recto	0.25 €	0.70 €
A3 recto verso	0.40 €	1.10 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois,
Considérant la volonté d'instaurer des tarifs pour les services intercommunaux,

Sur avis du bureau communautaire,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire
Par 46 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

APPROUVE les tarifs intercommunaux suivants :

TARIFS LOCATION SALLE DE REUNION

	Demi-Journée	Journée
Salle Entière		
Organisme du territoire de la CCPSVD	30 €	50 €
Organisme hors territoire de la CCPSVD	40 €	60 €
Demi Salle		
Organisme du Territoire	15 €	25 €
Organisme Hors territoire	20 €	30 €

COPIES NOIRS ET BLANCS

Format	Associations du territoire (A4 au-delà de 150 A3 au-delà de 30)	Particuliers et autres (Exception des usages MFS)
A4 recto	0.05 €	0.10 €
A4 recto verso	0.08 €	0.18 €
A3 recto	0.08 €	0.18 €
A3 recto verso	0.12 €	0.26 €

COPIES COULEURS

Format	Associations du territoire (A4 au-delà de 150 A3 au-delà de 30)	Particuliers et autres (Exception des usages MFS)
A4 recto	0.15 €	0.40 €
A4 recto verso	0.25 €	0.70 €
A3 recto	0.25 €	0.70 €
A3 recto verso	0.40 €	1.10 €

AJOUTE que les tarifs de locations de salle ne s'appliquent pas aux associations du territoire et aux usagers de la Maison France service,

PRECISE que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} octobre 2023,

PRECISE que le Président se réserve le droit de ne pas appliquer ces tarifs,

Envoyé en préfecture le 18/09/2023

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le

ID : 055-200066132-20230914-CC2023_09_72-DE



AUTORISE le Président à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

Pour Extrait conforme,
Le Président,
Daniel GUICHARD

INFORMATION - *La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans un délai de deux mois à compter de sa date d'affichage.*